

Paris, le 7 juin 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

COURSE PEDESTRE DIMANCHE 9 JUIN 2019

Le **dimanche 9 juin 2019**, à partir de 9 heures, une course pédestre de 10 km se déroulera dans la Capitale.

Le départ est **prévu place de la Concorde, côté jardin des Tuileries (8^e)**.

Les coureurs emprunteront le parcours suivant :

Place de la Concorde, rue Royale, place de la Madeleine, rue Royale, place de la Concorde, rue de Rivoli, rue de l'Échelle, avenue de l'Opéra, demi-tour avant la rue Louis Le Grand, avenue de l'Opéra, rue de Rohan, place du Carrousel, quai François Mitterrand, quai des Tuileries, souterrain Concorde, cours la Reine, cours Albert 1er, souterrain Alma, avenue de New York (voie Georges Pompidou), avenue de New York (côté Seine), bretelle d'accès voie Georges Pompidou à contresens, pont d'Iéna, quai Branly, place de la Résistance, avenue Rapp, place du Général Gouraud, avenue de la Bourdonnais, place de l'École Militaire, avenue de la Motte-Picquet, rue Fabert, rue de Grenelle, place des Invalides.

L'arrivée de la course est prévue **avenue du Maréchal Gallieni (7^e)**.

A cette occasion, des **mesures de restriction de la circulation** seront mises en place en zones de départ, de ravitaillement, et d'arrivée ainsi que tout au long du parcours.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

⇒ **Zone de départ (place de la Concorde) :**

• **A partir de 4 heures**, en chaussée nord de la place de la Concorde, les sept voies de circulation de gauche seront neutralisées (les usagers de la rue de Rivoli bénéficieront, jusqu'à la neutralisation du parcours de deux voies de circulation pour accéder à la rue Royale ou à la place de la Concorde).

• **De 8 heures 30 à 11 heures 50**, le périmètre de neutralisation de la zone départ sera complété par les voies suivantes qui demeureront, elles, libres à la circulation :

Place de la Concorde (chaussée centrale), avenue Gabriel, avenue Marigny, place Beauvau, rue du Faubourg Saint-Honoré, rue d'Anjou, rue de la Ville l'Evêque, rue de l'Arcade, rue de Castellane, rue Tronchet, rue Vignon, boulevard de la Madeleine, rue Cambon, rue Saint-Honoré, rue du Marché Saint-Honoré, rue Saint-Hyacinthe, rue de la Sourdière, rue Gomboust, rue du Marché Saint-Honoré, rue Danielle Casanova, rue Louis le Grand, rue de Port-Mahon, rue Saint-Augustin, rue Sainte-Anne, rue des Petits-Champs, rue Vivienne, rue de Beaujolais, rue de Valois, rue Saint-Honoré, rue du Louvre, rue de l'Amiral de Coligny, quai du Louvre, place de l'Ecole, Pont Neuf, quai de Conti, quai Malaquais, quai Voltaire, quai Anatole France, pont de la Concorde.

⇒ **Zone de ravitaillement :**

• **A partir de 6 heures**, dans le cadre de la mise en place d'une zone de ravitaillement, la voie Georges Pompidou sera fermée *entre le pont de la Concorde et le pont de l'Alma*.

⇒ **Zone d'arrivée (pont d'Iéna):**

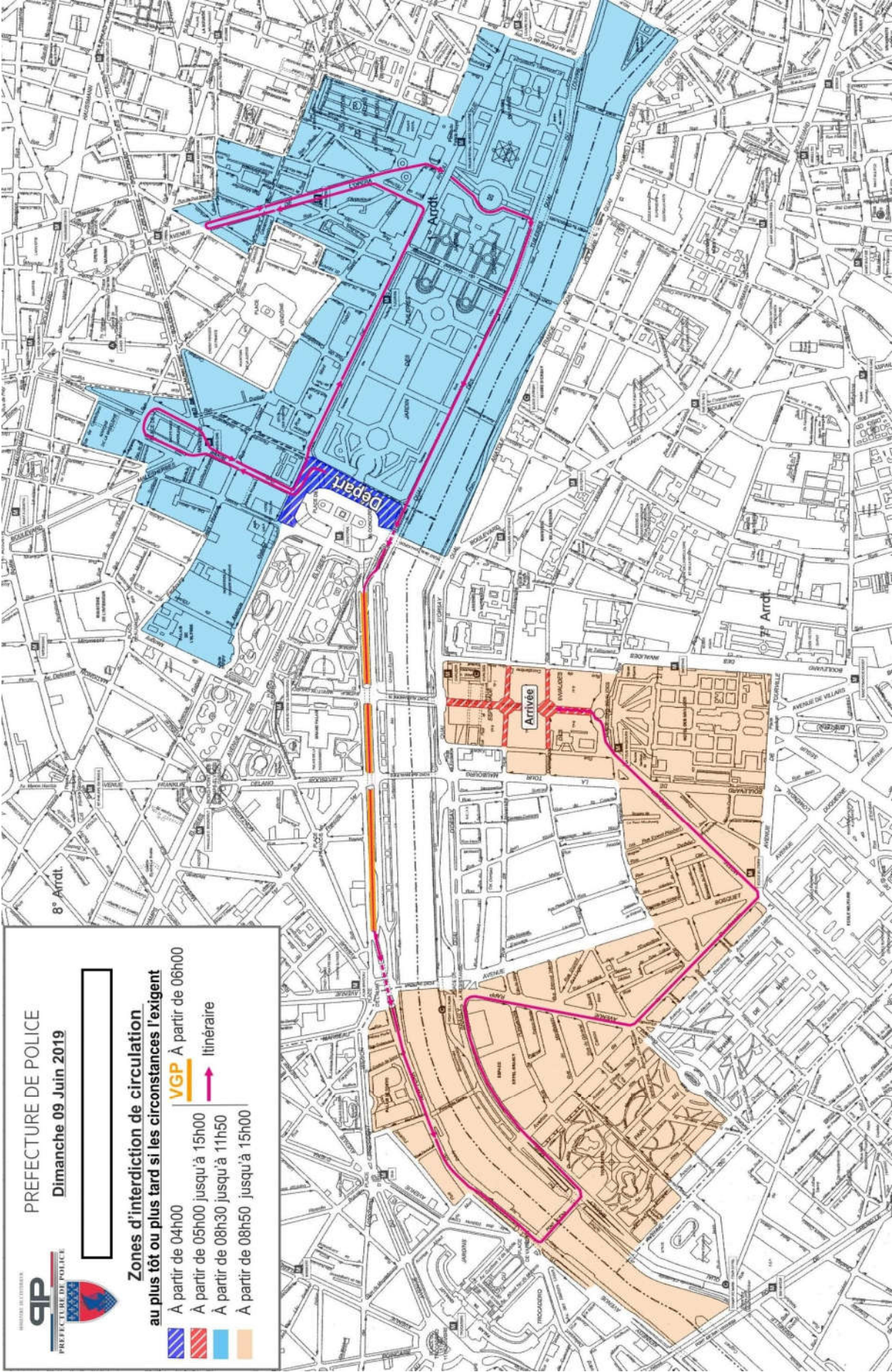
• **De 5 heures à 15 heures**, les voies suivantes seront interdites à la circulation :

Avenue du Maréchal Gallieni, rue de l'Université (entre rue Fabert et rue de Constantine), rue Saint-Dominique (entre rue Fabert et rue de Constantine).

• **De 8 heures 50 à 15 heures**, un périmètre de neutralisation sera mis en place en extension et délimité par les voies suivantes qui demeureront elles, libre à la circulation :

Place de l'Alma, avenue du Président Wilson, rue de la Manutention, rue Fresnel, avenue Albert de Mun, avenue de New York, place de Varsovie, avenue de New York, avenue du Président Kennedy, pont de Bir-Hakeim, place des Martyrs Juifs du Vélodrome d'Hiver, quai Branly, avenue de Suffren, avenue Octave Gréard, avenue Charles Floquet, avenue Joseph Bouvard, avenue Emile Deschanel, avenue Frédéric Leplay, avenue de la Motte-Picquet, place de l'Ecole Militaire, avenue de Tourville, boulevard des Invalides, rue de Grenelle, rue de Constantine, rue Esnault Pelterie, quai d'Orsay, rue Fabert, rue de l'Université, boulevard de la Tour Maubourg, rue de Grenelle, avenue Bosquet, place de la Résistance, pont de l'Alma.

**La préfecture de Police conseille
aux automobilistes de contourner très largement les zones concernées.**



PREFECTURE DE POLICE
 Dimanche 09 Juin 2019



**Zones d'interdiction de circulation
 au plus tôt ou plus tard si les circonstances l'exigent**

- A partir de 04h00
- A partir de 05h00 jusqu'à 15h00
- A partir de 08h30 jusqu'à 11h50
- A partir de 08h50 jusqu'à 15h00

VGP

Itinéraire

Arrivée

Départ